

La physiothérapie

concerne tout le monde!



Votre médecin établit une ordonnance de physiothérapie. Les prestations fournies sont alors prises en charge par la caisse maladie, l'assurance accidents, l'Al ou d'autres assurances.

Mais les personnes sont de plus en plus nombreuses à solliciter, en tant que «clients directs», les services d'un/e physiothérapeute, qui facture alors directement ses prestations (certaines sont prises en charge par les assurances complémentaires). Votre physiothérapeute vous renseignera à ce sujet.

Par ailleurs, ce sont les patients qui décident quel sera le cabinet de physiothérapie qu'il va solliciter pour recevoir ses soins.

Les physiothérapeutes traitent, accompagnent et conseillent des personnes en bonne santé, malades, accidentées et handicapées de tout âge.

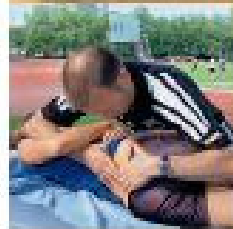


Chez nous, vous êtes en de bonnes mains.



Schweizer Physiotherapie Verband,
Stadthof, 6210 Sursee
www.physioswiss.ch

- La physiothérapie soulage en cas de douleurs et de troubles fonctionnels
- prévient et traite les maladies et accidents



Les prestations de service de la physiothérapie moderne sont sollicitées en cas de ... affections/douleurs aiguës et chroniques:

- processus rhumatismaux, inflammatoires
- troubles de la statique
- contractures musculaires
- phénomènes d'usure
- blessures dues à un accident
- douleurs post-opératoires
- hypersollicitations
- troubles psychosomatiques

troubles fonctionnels:

- articulations, muscles, ligaments, os, tissus conjonctifs, peau
- système nerveux
- système cardiovasculaire
- poumons
- système lymphatique
- maladies congénitales et acquises chez les enfants
- autonomie réduite chez les personnes âgées

La physiothérapie aide par exemple en cas de:

- Affections articulaires
- Douleurs de dos
- Hernie discale
- Troubles de la statique
- Ostéoporose
- Arthrite rhumatoïde
- Maladie de Bechterew
- Douleurs post-opératoires
- Blessures liées au sport
- Blessures dues à un accident
- Maladies du système vasculaire
- Maladies cardiaques/troubles circulatoires
- Incontinence
- Affections du système nerveux
- Attaques cérébrales
- Maladie de Parkinson
- Paraplégie
- Sclérose en plaques
- Troubles ou maladie du développement/maladies congénitales

La physiothérapie est essentiellement une forme active de traitement. Les spécialistes au bénéfice d'une formation ne se contentent pas de travailler «sur» la personne, mais avec elle. C'est ce qui rend la physiothérapie variée et efficace.

Offre de traitement de physiothérapie étendue et spécifique aux patients/es:

- thérapie active et passive de la motricité
- mobilisation des articulations
- entraînement musculaire
- entraînement cardio-vasculaire
- applications d'agents physiques (eau, chaleur, froid)
- thérapie respiratoire
- massages (relaxant, sportif, drainage etc.)
- traitement de l'incontinence
- traitement du système nerveux
- rééducation
- prévention des maladies et accidents
- indépendance et réinsertion socioprofessionnelle
- ergonomie
- techniques de la médecine complémentaire
- conseils, formations, informations